

MESURE COMPARÉE DE L'ILLETTRISME : UNE EXPÉRIMENTATION INSEE - ANLCI

Depuis quelques années, de réels progrès ont eu lieu dans la coordination des efforts des différents acteurs de la lutte contre l'illettrisme en France. Les décideurs ont pris conscience de la nature polymorphe du phénomène et de la nécessaire diversité des actions à conduire pour toucher un public diffus.

En matière de politique publique, la mesure du flux de jeunes en situation d'illettrisme est très importante. Des indicateurs issus des tests aux journées d'appel pour la Défense, des tests au moment de l'incarcération pour la Justice, des tests de recrutement pour les formations AFPA fournissent des éléments d'information essentiels mais ne sont pas a priori toujours comparables. L'ANLCI avec ses partenaires cherche à mettre au centre du système national d'information sur l'illettrisme, en tant que référence, l'enquête IVQ. Elle a entrepris en partenariat avec l'Insee de confronter les identifications produites par les enquêtes existantes à celles de l'enquête IVQ.

L'enquête information et vie quotidienne (IVQ) et les tests passés aux journées d'appel pour la défense (JAPD) indiquent tous les deux une proportion légèrement inférieure à 5% de jeunes en situation d'illettrisme. Néanmoins, comme le laissaient prévoir des voix provenant du terrain les identifications individuelles ne sont pas systématiquement les mêmes. La présente étude, menée par l'Insee Haute Normandie et l'ANLCI permet d'étudier les raisons de ces détections différentes. En pratique les deux dispositifs ne repèrent que partiellement les mêmes populations, les jeunes en situation de très grande difficulté. L'enquête IVQ, comporte un module écrit extrêmement discriminant, les jeunes qui ne sont plus scolarisés sont très défavorisés. Les épreuves aux JAPD ne font pas appel à l'écrit mais uniquement à la lecture et la compréhension, avec une notion importante de maîtrise des mécanismes de lecture qui comporte des éléments de rapidité.

Les jeunes repérés en situation d'illettrisme à l'aide d'IVQ mais qui ne le sont pas selon les épreuves aux JAPD sont essentiellement des personnes ayant des difficultés avec la pratique de l'écriture, mal à l'aise face à des exercices scolaires et dont une proportion plus importante a quitté le système de formation. La lecture simple, ou plus complexe ainsi que la connaissance du vocabulaire sont mieux maîtrisées.

Les jeunes repérés en situation d'illettrisme aux épreuves JAPD mais qui ne le sont pas selon l'enquête IVQ sont ou ont été moins en situation d'exclusion du système scolaire. Ils ont en revanche un problème d'identification des mots en un temps limité et une connaissance du vocabulaire moins riche.

La mesure de l'illettrisme à l'aide de l'enquête « Information et vie quotidienne ».

L'enquête Information et vie quotidienne - IVQ- poursuit un double objectif en matière de mesure de l'illettrisme :

- améliorer l'estimation quantitative des différents niveaux de compétence des populations adultes face à l'écrit, en particulier au niveau de l'illettrisme grâce à un module dédié,
- mieux connaître, d'un point de vue qualitatif, la nature même des difficultés qu'ils peuvent rencontrer, tant sur le plan cognitif - leurs compétences manifestées sur des tâches de lecture et d'écriture, par exemple - que dans leur façon de vivre le rapport à l'écrit au quotidien.

Cette enquête, se déroule en face à face sur une durée moyenne de l'ordre de l'heure lorsque l'ensemble des épreuves et questionnaires est proposé.

L'objectif principal du protocole est de favoriser l'implication des personnes adultes interrogées en leur proposant des tâches proches de celles qu'elles peuvent rencontrer dans leur vie quotidienne, en se servant de supports provenant de cette expérience, en limitant au maximum le recours à l'écrit dans la formulation des réponses et en leur fournissant des épreuves les plus adaptées possible à leur niveau. Ainsi lors de l'entretien les personnes testées par le module ANLCI, n'ont pas à fournir de réponses écrites sauf pour une épreuve de dictée de mots. Le but est que les épreuves soient passées dans un contexte le plus éloigné possible de la situation d'évaluation scolaire et le plus proche de la vie courante.

Pour les personnes orientées vers le module ANLCI, on évalue 3 des domaines fondamentaux de la communication écrite : la reconnaissance/lecture de mots, l'écriture de mots et la compréhension de textes simples. Sur chacun de ces domaines, 4 grands niveaux de compétence sont identifiés :

Niveau 1 : graves difficultés, moins de 40% de réussite au module

Niveau 2 : fortes difficultés, entre 40 et 60 % de réussite au module

Niveau 3 : des difficultés, entre 60 et 80 % de réussite au module

Niveau 4 : pas de difficultés, plus de 80% de réussite au module

On construit également un indicateur synthétique de difficultés face à l'écrit qui peut prendre 4 valeurs :

- 1 Graves difficultés, les répondants ont obtenu un score de réussite inférieur à 40% de réussite (niveau 1) dans un domaine au moins.
- 2 Fortes difficultés, les répondants ont obtenu un score compris entre 40% et 60% de réussite (niveau 2) dans un des trois champs, mais aucun score inférieur à 40% de réussite (niveau 1).
- 3 Des difficultés, les répondants ont obtenu un score compris entre 60% et 80% de réussite (niveau 3) dans un des trois champs, mais aucun score inférieur à 60% de réussite (niveaux 1 et 2).
- 4 Pas de difficulté au test, les répondants ont plus de 80% de réussite (niveau 4) dans les trois domaines.

La classification en tant que personne en difficulté face à l'écrit, correspond aux valeurs 1 et 2 de cet indicateur. Pour considérer une personne en situation d'illettrisme il faut en plus que cette dernière ait été scolarisée pour sa formation initiale en France.

La mesure de l'illettrisme lors des journées d'appel de préparation à la défense.

Conformément à la loi du 28 octobre 1997 tous les jeunes français garçons et filles (depuis 2000) d'environ 17 ans, sont appelés à participer à une journée d'information sur la défense dénommée journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). Le programme de la JAPD prévoit depuis son origine en 1998 un test de dépistage des difficultés de lecture. Ainsi près de 800 000 jeunes passent chaque année des tests de maîtrise du français écrit.

Ces épreuves ont pour but d'identifier les jeunes français qui ont à la sortie de l'enseignement obligatoire, encore des difficultés en ce qui concerne la compréhension de l'écrit.

Au moment de la présente enquête, les épreuves étaient collectives, duraient environ 25 minutes, le questionnement était oral et les réponses se faisaient par choix dans une liste établie (QCM), sans véritable appel à l'écrit.

Les épreuves proposées cherchent à repérer une mauvaise automatisation des mécanismes d'identification des mots ; une compétence langagière insuffisante, et/ou une pratique défaillante des traitements complexes requis par la compréhension d'un document.

L'évaluation de ces trois grandes compétences permet de définir 5 grands profils :

- 1 : pas de mécanisme efficace de traitement des mots écrits et une compréhension très déficiente.
- 2 : un déficit de compréhension sans doute lié à un niveau lexical très faible.
- 3 : un niveau de lexique correct, mais la lecture reste laborieuse par manque d'automatisme dans le traitement des mots.
- 4 : ces jeunes sont capables de lecture à voix haute. Ils ont un niveau de lexique correct, mais comprennent mal ce qu'ils lisent.
- 5 : lecteurs efficaces dont les bases sont solides, c'est-à-dire ceux qui réussissent les épreuves de lectures complexes.

Le niveau de compréhension de l'écrit joue ainsi un rôle primordial pour distinguer les jeunes ayant des difficultés de ceux qui n'en ont pas. La différenciation entre lecteurs médiocres et lecteurs efficaces (tous deux dans le profil 5) relève du niveau lexical, c'est-à-dire le degré de connaissance du vocabulaire. Le niveau lexical permet également de distinguer les jeunes ayant de sévères difficultés (profils 1 et 2) en lecture de ceux ayant seulement de très faibles capacités de lecture (profils 3 et 4).

Près de 5% des jeunes en situation d'illettrisme mesuré dans les deux dispositifs.

Les tests JAPD n'étant pas semblables à ceux d'IVQ, il n'est pas possible de comparer directement les chiffres entre les deux enquêtes même si globalement, en première approche, ils sont, au niveau national, du même ordre : à la JAPD 4,8%¹ de jeunes âgés de 17-19 ont montré des profils 1 et 2, synonymes de graves difficultés face à l'écrit selon les organisateurs contre 4,5% des 18-25 ans identifiés en situation d'illettrisme dans l'enquête IVQ². L'ordre de grandeur est donc le même, rien n'indique en revanche que les deux dispositifs identifient les mêmes personnes.

1. Chiffres 2008

2. Données enquête 2004

A l'occasion de la journée d'appel de préparation à la Défense et dans le cadre de la mise en place d'une correspondance entre les différentes épreuves destinées à mesurer le phénomène illettrisme, il a été proposé à des jeunes appelés (garçons et filles) de passer, en sus des épreuves JAPD, les épreuves IVQ. L'opération s'est déroulée sur deux sites militaires, centre de service national : CSN de Lyon et CSN de Rouen, au cours de l'année 2008. Les compétences de 332 jeunes, dont certains n'étaient pas considérés en difficulté d'après les tests JAPD, ont ainsi pu être évaluées à l'aide des deux dispositifs.

L'échantillon n'est pas représentatif de la population des jeunes âgés de 17 à 19 ans, en raison des limites géographiques (deux régions militaires), de la façon de le constituer (priorité donnée aux jeunes repérés en difficulté selon les tests JAPD), et d'une taille insuffisante. Ce qui est de moindre importance dans une enquête visant à comparer le fonctionnement de deux tests sur un même groupe d'individus.

Les résultats, sont cependant riches d'enseignements mettant en lumière des points communs et des différences de détection liées aux compétences testées, à la nature des épreuves, aux modes opératoires.

Des sélections différentes entre les dispositifs

		Identification selon l'enquête IVQ	
		1 et 2	3 et 4
Identification selon le test JAPD		Fortes ou graves difficultés	Pas de difficultés
	Difficultés sévères de lecture (1 et 2)	62	79
	Difficultés de lecture (3 ou 4)	51	65
	Peu ou pas de difficultés de lecture (5)	14	61

Sources : Insee - ANLCI

Unité : %

Sur les 332 jeunes ayant passé les tests JAPD puis IVQ, 206 jeunes sont identifiés en situation d'illettrisme dans au moins un des 2 tests.

Un premier groupe de 62 jeunes est composé d'individus en fortes difficultés de lecture quelque soit le test.

Un deuxième groupe de 79 personnes, rassemble des jeunes peu rapides aux épreuves JAPD, réussissant mieux à IVQ.

Un troisième groupe se compose de 51 jeunes en difficultés à l'écrit à IVQ, réussissant mieux aux épreuves JAPD.

Un dernier groupe d'effectif faible, regroupe 14 jeunes ayant un profil 5 à JAPD (sans difficultés de lectures) mais qui ont échoué à IVQ. Ils ne seront pas traités dans cette étude eu égard au trop faible effectif.

Un examen particulier des 3 premiers groupes permet de mieux cerner les différences entre les tests et de repérer les épreuves les plus discriminantes.

Groupe 1 : Des jeunes en fortes difficultés de lecture quel que soit le test.

Compétences : de fortes difficultés dans tous les domaines.

62 jeunes composent ce groupe (31 en profil 1 et 31 en profil 2 d'IVQ). Les hommes sont surreprésentés. Les jeunes de ce groupe ont de fortes difficultés en écriture, mais aussi en lecture et au niveau des connaissances lexicales. Ces difficultés sont présentes lors des tests, et également lors de la vie quotidienne.

Groupe 1	IVQ	JAPD
Automaticité de la lecture	s.o. ¹	--
Identification de mots	--	s.o.
Connaissances lexicales	s.o.	--
Production écrite	--	s.o.
Compréhension	--	--

Sources : Insee - ANLCl
S.O. : Sans objet

Qui sont ils ? Majoritairement des hommes, en grandes difficultés scolaires.

On note dans ce groupe une forte surreprésentation d'hommes et de jeunes d'origine étrangère. Plus d'un jeune sur 10 dans ce groupe a arrêté ses études au plus tard en 3ème. Ils sont plus de 9 sur 10 à avoir connu des difficultés scolaires. Plus de 60% des jeunes de ce profil déclarent avoir des difficultés à écrire une lettre. 6% déclarent ne jamais en écrire (contre 1% au global). Et en cas de rédaction d'une lettre, ils sont 92% à déclarer demander une aide.

Groupe 1	En %
Part de jeunes dont le français est la langue d'apprentissage de la lecture	85,5
Part de jeunes ayant arrêté leur scolarité au premier cycle	11,3
Part de jeunes ayant arrêté ou étant en études de niveau secondaire général	16,1
Part de jeunes ayant arrêté leur scolarité	33,8
Part de jeunes ayant des difficultés à écrire une lettre	61,3
Proportion d'hommes	78,7

Sources : Insee - ANLCl

Réaction face aux dispositifs :

Le sous module production écrite du test IVQ est très discriminant. Quasiment tous les jeunes (95%) ont échoué à ce sous module et sont donc considérés comme illettrés. Au global sur l'échantillon, cette proportion est d'un jeune sur 3.

En ce qui concerne l'évaluation aux épreuves de la JAPD, les jeunes de ce groupe ont par définition des scores très faibles.

Mais ces résultats illustrent bien les difficultés qu'ils rencontrent. Ces jeunes ont à la fois des difficultés de lecture rapide -identification des mots- mais aussi dans les traitements complexes et les stratégies de lecture.

Groupe 2 : Des jeunes peu rapides au test JAPD, réussissant mieux à IVQ.

Compétences : les mécanismes d'automatisme de la lecture mal maîtrisés.

Le profil 2 se compose de 79 jeunes. 38 sont en profil 3 et 41 en profil 4 d'IVQ. Ces jeunes n'ont pas de grandes difficultés de lecture ou d'écriture, mais maîtrisent mal les mécanismes d'automatisme de la lecture des épreuves JAPD.

Groupe 2	IVQ	JAPD
Automatisme de la lecture	s.o.	--
Identification de mots	++	s.o.
Connaissances lexicales	s.o.	-
Production écrite	++	s.o.
Compréhension	+	=

Sources : Insee - ANLCI
S.O. : Sans objet

Qui sont ils ? Des jeunes encore scolarisés.

On observe que 15% des jeunes ont arrêté leurs études dans ce groupe, soit 13 points de moins qu'au global.

Les femmes sont légèrement surreprésentées dans ce profil. Elles représentent 40% de l'effectif du groupe, contre 37% en moyenne. Tous les jeunes ont atteint le niveau secondaire, et on note une surreprésentation de jeunes ayant un niveau secondaire général.

Groupe 2	En %
Part de jeunes dont le français est la langue d'apprentissage de la lecture	96,2
Part de jeunes ayant arrêté leur scolarité au premier cycle	0
Part de jeunes ayant arrêté ou étant en études de niveau secondaire général	27,8
Part de jeunes ayant arrêté leur scolarité	15,2
Part de jeunes ayant des difficultés à écrire une lettre	38
Proportion d'hommes	59,5

Sources : Insee - ANLCI

Réaction face aux dispositifs :

Les jeunes de ce groupe ont connu des difficultés sur l'épreuve d'automatisme de la lecture à l'épreuve JAPD. Ces mauvais résultats peuvent s'expliquer par le stress, le temps accordé pour répondre étant très limité.

En ce qui concerne le test IVQ, le module production écrite conditionne le résultat global au test. En effet, tous les jeunes ayant obtenu 3 à ce sous module ont obtenu 3 comme note globale à IVQ.

En ce qui concerne JAPD, ces jeunes ont, pour la plupart, des connaissances lexicales un peu faibles, et ont surtout des difficultés de rapidité, avec un score du module 1 très faible.

Groupe 3 : Des jeunes en difficulté à l'écrit à IVQ, réussissant mieux aux épreuves JAPD.

Compétences : des difficultés d'écriture.

L'effectif du groupe 3 est de 51 jeunes. Ils sont 15 en profil 1 et 36 en profil 2. Les hommes sont

Groupe 3	IVQ	JAPD
Automaticité de la lecture	s.o ¹ .	+
Identification de mots	=	s.o.
Connaissances lexicales	s.o.	=
Production écrite	--	s.o.
Compréhension	-	=

Sources : Insee - ANLCI
S.O¹ : Sans objet

surreprésentés dans ce groupe. Ces jeunes ont de très grandes difficultés dans la production d'un écrit, mais réussissent mieux les épreuves de la JAPD, et notamment l'épreuve de rapidité.

Qui sont ils ? Une forte proportion de jeunes ayant arrêté leur scolarité.

Quasiment tous les jeunes de ce groupe (95%) déclarent avoir eu des difficultés scolaires. Ils sont plus de 4 sur 10 à avoir arrêté leurs études. On observe également une faible part de jeunes en secondaire général. (12% contre 20% au global)

Au final ces jeunes ont presque autant de difficultés dans la vie courante que le groupe 1, mais ces difficultés sont moins intenses.

Ils sont 63% à déclarer avoir des problèmes pour rédiger une lettre. Et un quart déclarent avoir systématiquement des difficultés pour en rédiger une, contre 42% pour le groupe 1. De même la part de jeunes déclarant avoir des difficultés pour lire une facture est près de 8 points inférieure à celle du premier groupe.

Réaction face aux dispositifs :

Groupe 3	En %
Part de jeunes dont le français est la langue d'apprentissage de la lecture	96,1
Part de jeunes ayant arrêté leur scolarité au premier cycle	2
Part de jeunes ayant arrêté ou étant en études de niveau secondaire général	11,8
Part de jeunes ayant arrêté leur scolarité	41,2
Part des jeunes ayant des difficultés à écrire une lettre	62,7
Proportion d'hommes	78,4

Sources : Insee - ANLCI

Ces jeunes sont repérés dans IVQ car ils ont de grandes difficultés à écrire. La différence avec le premier groupe se fait sur le test JAPD. Ces jeunes ont certainement développé des stratégies de lecture compensatrices, et sont à l'aise dans la rapidité de reconnaissance des mots (QCM), bien qu'ils soient peu familiers avec l'écrit.

MESURE COMPARÉE DE L'ILLETTRISME : UNE EXPÉRIMENTATION INSEE - ANLCI

Une des tâches actuelles de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) consiste à harmoniser les indicateurs de mesure de l'illettrisme. Afin d'essayer de jeter une passerelle entre les épreuves JAPD et IVQ, L'ANLCI avec l'aide des CSN (Centres du Service National) de Lyon et de Rouen, de la préfecture de région de Haute-Normandie, de la chargée de mission régionale ANLCI et de la direction régionale de l'Insee, a mené depuis mars 2008 deux campagnes de collecte. L'opération s'est terminée en décembre 2008. Ce document présente en détail l'enquête et les indications qui ont pu être produites à partir des données collectées.

Auteurs :

Jean-pierre JEANTHEAU
(ANLCI)

Valentin GUILLON
(INSEE Haute-Normandie)



Insee Haute-Normandie

Agence nationale de lutte contre l'illettrisme

8 quai de la Bourse
76037 Rouen CEDEX 1

1, place de l'Ecole - BP7082
69348 LYON CEDEX 7

Directeur de la publication : **Alain MALMARTEL** © INSEE 2010

Téléphone : 02 35 52 49 11

Téléphone : 04 37 37 16 80

Télécopie : 02 35 15 06 32

Télécopie : 04 37 37 16 81

Mise en page : **Mansour BENTABET**

ISSN :

Internet : www.insee.fr

Internet : www.anlci.fr

Directeur régional : **Alain MALMARTEL**

Directrice : **Marie-Thérèse GEFFROY**

Dépôt légal : Novembre 2010